

**CANADA
VILLE DE POHÉNÉGAMOOK
MRC DE TÉMISCOUATA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, MRC de Témiscouata, tenue le 13 décembre 2016, à 20 h, en la salle des réunions de l'hôtel de Ville, 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers : Siège n° 1 : Denis Ouellet
 Siège n° 2 : Marcellin Lavoie
 Siège n° 3 : Robin Breton
 Siège n° 4 : Guylaine Cyr
 Siège n° 6 : Raymond Gagné

formant quorum sous la présidence de Madame Louise Labonté, mairesse.

Est absent le conseiller : Simon Bolduc

Sont aussi présents : Marie-Claude Pinet, directrice générale
 Marielle Potvin, trésorière
 Philippe Marin, directeur des Travaux publics
 Denise Pelletier, greffière

Assistance du public : 3 personnes

2016.12.284 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la mairesse présente les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1.- Budget 2017 – Adoption
- 2.- P.-409 – Adoption (Taux de taxation 2017)
- 3.- Programme triennal 2017-2018-2019 – Adoption
 Période de questions
- 4.- Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
APPUYÉ PAR : Marcellin Lavoie
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

2016.12.285 BUDGET 2017 - ADOPTION

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474, L.R.Q., c. C-19, le Conseil doit préparer et adopter le budget d'une année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses prévues ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Ville de Pohénégamook a pris connaissance, a analysé, a déterminé et retient les prévisions des revenus et dépenses 2017 ;

Budget 2017

Revenus	\$
Taxes sur la valeur foncière	- 2 467 918
Taxes sur une autre base	- 908 119
Tenant lieu de taxes	-278 673
Transferts	-386 137
Services rendus	-81 887
Imposition de droits	-50 000
Amendes et pénalités	- 4 000
Intérêts	- 40 050
Autres revenus	-134 550
Total des revenus	- 4 351 334

Charges	
Administration	830 925
Sécurité publique	354 033
Transport	1 087 220
Hygiène du milieu : eau et égout	594 492
Hygiène du milieu : matières résiduelles	277 600
Hygiène du milieu : cours d'eau	520
Protection de l'environnement	28 650
Santé et bien-être : logement social	61 459
Aménagement, urbanisme, zonage	72 574
Promotion et développement économique	165 850
Loisir et culture : activités récréatives	468 449
Loisir et culture : activités culturelles	63 616
Frais de financement	88 492
Total des charges	4 093 880

Conciliation à des fins fiscales	
Financ. à long terme activ. de fonct. (sécurité civile)	0
Remboursement dette (capital)	254 284
Activités investissement	139 495
Affectation surplus acc. N-A	(162 945)
Affect. Réserve (étang aérés)	(92 000)
Remboursement Fonds roulement	43 981
Réserve AE – Disponibilité régl. d'emprunt P.-376	74 639
Total conciliation à des fins fiscales	257 454

Budget total : Total des revenus et affectations : - 4 606 279 \$

Total charges, dette, Fds roulement et réserves : 4 606 279 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Gagné

APPUYÉ PAR : Denis Ouellet

ET RÉSOLU

A QUE les prévisions budgétaires 2017 soient adoptés ;

B QUE ce Conseil distribue gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité, un document explicatif du budget ci-haut adopté (bulletin municipal).

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ –

2016.12.286 P.-409 – ADOPTION (TAUX DE TAXATION, TAUX DE COMPENSATIONS 2017)

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil constate que les avis requis par la Loi pour la présente assemblée ont été donnés de la manière et dans les délais prescrits ;

CONSIDÉRANT QU'avis de présentation à ce règlement a été donné à l'assemblée du 5 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcellin Lavoie

APPUYÉ PAR : Denis Ouellet

ET RÉSOLU

QUE le règlement P.-409 soit et est adopté.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ –

2016.12.287 PROGRAMME TRIENNAL 2017-2018-2019 - ADOPTION

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 473, 474.2 du c. C-19 de la Loi des Cités et Villes ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Louise Labonté procède à la lecture du programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 ;

DÉPARTEMENT	FINANC.	2 0 1 7	2 0 1 8	2 0 1 9
ADMINISTRATION				
Système de climatisation (HDV)			26 250 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Appareils respiratoires (2)	5	13 020 \$		
Bunker suit (2)	5	3 400 \$	7 600 \$	
Borne sèche			15 000 \$	
Laveuse commerciale	5	1 325 \$		
TRANSPORT & HYGIÈNE DU MILIEU				
Caisson d'étalement (SST sur chantier)	5	3 200 \$		
Panneaux solaires Kaliteck (3)-signaux avancés pour autobus			5 500 \$	
Équip. sécurité pour équip. espaces-clos et de lavage des réservoirs			5 250 \$	
Attache poteau électrique			4 110 \$	
Glissières de sécurité			15 000 \$	15 000 \$
Camionnette 2 500 (remplacement TPO901)	4	45 700 \$		
Boîte de camionnette Maranda avec accessoires	4	11 875 \$		
Remorque fermée (unité de marquage)			4 600 \$	
Tracteur à pelouse	5	5 500 \$		
Construction d'un nouveau bâtiment protection civile			735 000 \$	
Route Alphonse-Lévesque (règl. P.-405)	3	526 900 \$		
Rg Notre-Dame-des-Champs nord	5	66 800 \$	150 000 \$	124 730 \$
Rg Notre-Dame-des-Champs sud	5	26 250 \$		
Route Providence			672 300 \$	
Réfection station 3	6	314 965 \$		
Construction nouvelle station (parc ind.)	6	232 025 \$		
Mise aux normes (puit, réservoirs et surpresseurs)	6	93 734 \$		
Pièces et nouv. pompes égout (remise à niveau/mécanique)	6	70 000 \$		
LOISIRS & DÉVELOPPEMENT				
Plage (enrochement rivière)			10 150 \$	
Marina (syst. de guérite avec station de lavage)			20 000 \$	
Chaises et tables	5	4 000 \$		
Plancher OTJ Sully			6 000 \$	
Centre culturel (projet revitalisation)				550 000 \$
Éclairage plage (2)	5	4 000 \$		
Éclairage (parc CLSC)			3 500 \$	
Électricité (belvédère)	5	4 000 \$		
Signalisation pour bâtiment en loisirs	5	8 000 \$		

TOTAL

1 434 694 \$

1 680 260 \$

689 730 \$

SOURCES DE FINANCEMENT	
1 -Demande de subvention et/ou promoteurs	
2 -Appropriation du surplus acc. N-A	
3 -Emprunts à long terme	526 900 \$
4 -Fonds de roulement	57 575 \$
5 -Fonds des activités financières	139 495 \$
6 -Subvention sur l'essence (TECQ)	710 724 \$
TOTAL:	1 434 694 \$

CONSIDÉRANT l'étude du dossier par les élus municipaux et qu'ils en sont venus à un consensus ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Gagné
APPUYÉ PAR : Guylaine Cyr
ET RÉSOLU

A QUE ce Conseil adopte le programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 ci-dessus présenté ;

B QUE ce Conseil distribue gratuitement, à chaque adresse civique de la municipalité, un document explicatif du programme triennal adopté par les présentes (bulletin municipal) ;

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS : 21 H 35 à 21 H 45.

2016.12.288 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE les points de l'ordre du jour sont terminés à 21 h45.

EN CONSÉQUENCE,

II EST PROPOSÉ PAR : Denis Ouellet
ET RÉSOLU

QUE ce Conseil lève la présente assemblée.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

Louise Labonté, mairesse

Denise Pelletier, greffière